

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 7 mai 2018 à 19 h 00, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2018-05-07-001 Ouverture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Jacques Lavallée:

L'ouverture de l'assemblée de consultation publique à 19:00;

Adoptée à l'unanimité.

2018-05-07-002 Demande de dérogation mineure pour le 1876, Place
Quoibion lot 4 564 694

Explication de la demande :

L'implantation du bâtiment principal n'est pas conforme aux normes d'implantation de la zone RCZ-2 concernant la marge de recul avant et la marge de recul latérale. Le règlement fixe les marges de recul minimales à 8 mètres pour la marge avant et 2 mètres pour la marge latérale. Le bâtiment est implanté à 5,05 mètres de la ligne avant et à 1,89 mètre de la ligne latérale. La résidence n'est également pas conforme au règlement no 54, en vigueur au moment de la construction en 1960, fixant les marges de recul minimales à 7,62 mètres pour la marge avant et 2,44 mètres pour la marge latérale. Les dérogations sont donc de 2,95 mètres pour la marge avant et à 0,11 mètre pour la marge latérale.

Demandeur présent, M. Gaston Thomas, aucunes objections de citoyens.
Recommandations du CCU favorable à la demande.

2018-05-07-003 Fermeture de l'assemblée de consultation publique

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle:

La fermeture de l'assemblée de consultation publique à 19:30;

Adoptée à l'unanimité

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier et
directeur général

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi, 7 mai à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Frédéric Bélisle
Yvan Bessette
Guy Chamberland

QUORUM

Le secrétaire-trésorier et directeur général M. Fredy Serreyn, est présent.

2018-05-001 **Ouverture de l'Assemblée régulière**

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Yvan Bessette:

L'ouverture de l'Assemblée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia **ouvert**.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-003 **Rapport de l'inspecteur pour le mois d'avril 2018**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois d'avril 2018;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

D'adopter le rapport des permis émis du mois d'avril 2018, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-004

Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 avril 2018

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 avril dernier, a été remise à chaque membre du Conseil avant l'assemblée, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par Mme Nathalie Bonneville:

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 avril 2018, et ce tel que déposé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-005

Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1876, Place Quobion lot 4 564 694

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure du 1876, Place Quobion lot 4 564 694;

CONSIDÉRANT

que l'implantation du bâtiment principal n'est pas conforme aux normes d'implantation de la zone RCZ-2 concernant la marge de recul avant et la marge de recul latérale. Le règlement fixe les marges de recul minimales à 8 mètres pour la marge avant 2 mètres pour la marge latérale. Le bâtiment est implanté à 5,05 mètres de la ligne avant et à 1,89 mètre de la ligne latérale. La résidence n'est également pas conforme au règlement no 54, en vigueur au moment de la construction en 1960, fixant les marges de recul minimales à 7,62 mètres pour la marge avant et 2,44 mètres pour la marge latérale;

CONSIDÉRANT

que les membres du CCU sont favorables à la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par M. Yvan Bessette:

D'accepter la demande de dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-006

Projet de règlement concernant l'usage « fermette »

Point reporté

2018-05-007 **Coopérative de santé Saint-Alexandre – demande de participation**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Alexandre songe à former une coopérative de santé sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois est à proximité de la municipalité de Saint-Alexandre et que les citoyens de Sabrevois pourraient bénéficier de ce service;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel :

D'autoriser la municipalité de Saint-Alexandre à faire un sondage auprès de la population de Sainte-Anne-de-Sabrevois pour avoir le pouls des citoyens concernant leur projet de Coopérative de santé.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-008 **Adoption du règlement « Éthique et déontologie des élus municipaux »**

CONSIDÉRANT l'obligation, dans l'année qui suit un scrutin électoral, l'adoption d'un Code d'éthique et déontologie municipal remplaçant celui en vigueur, selon l'art. 13 de la Loi;

CONSIDÉRANT que les procédures d'adoption et d'avis public en conformité de la Loi chap. E-15.1.0.1 ont été respectés;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'adopter le règlement de "Éthique et déontologie des élus municipaux" et de transmettre tous les documents à la M.A.M.O.T.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-009 **Attribution des contrats de tonte de pelouse – terrains municipaux**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu deux offres de service pour la tonte de gazon pour quatre terrains, soient le parc du Centenaire, le CAS, le quai Ryan et le réservoir incendie et une offre pour la tonte de gazon à la caisse populaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a deux offres, soient M. Raymond Goyette au montant de 3 300.00 \$ (sans taxes) et Les Entreprises Barry enrg, au montant de 2 550.00 \$ (sans taxes) et une offre de Robert Barry au montant de 360.00\$ (sans taxes);

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, appuyée par M. Frédéric Bélisle:

Que le Conseil accorde le mandat aux Entreprises Barry enrg, au montant de 2 550.00 \$ (sans taxes), pour la tonte du gazon du CAS, parc du Centenaire, quai Ryan et du réservoir incendie.

D'accorder la tonte de gazon à la caisse populaire à Robert Barry, au montant de 360.00\$ (sans taxes).

Adoptée à l'unanimité

2018-05-010 **Programme d'amélioration du réseau routier municipal PARRM 2018-2019**

CONSIDÉRANT le programme annuel d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du M.T.Q.;

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, appuyée par Mme Nathalie Bonneville

De transmettre la demande de la municipalité pour le projet de réfection des accotements du rang Bord-de-l'Eau (route 225) ainsi qu'un ajout de la signalisation sécuritaire pour les usagers au Programme d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM).

Adoptée à l'unanimité

2018-05-011 **Subvention CAS – 3^E versement 2018**

CONSIDÉRANT la demande pour le versement (3 de 4) du Centre d'Arts de Sabrevois , soit une tranche de 2000.00 \$ pour leur programmation d'été ;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Jacques Lavallée:

D'autoriser le troisième versement de la contribution annuelle au Centre d'Arts de Sabrevois , selon le budget autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-012 **Re-surfaçage de la piste multifonction et signalisation**

CONSIDÉRANT que la piste multifonctionnelle du rang Bord-de-l'Eau est en piteux état;

CONSIDÉRANT que la signalisation est inadéquate aux abords de la piste;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Yvan Bessette:

D'autoriser l'offre de service d'Excavation Tougas au montant de 8,500\$ (sans taxes) pour le re-surfage de la piste

D'installer la signalisation nécessaire pour la sécurité des usagers de la piste multifonctionnelle.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-013 **Poste d'inspection – Vérification des branchements à l'égout sanitaire**

CONSIDÉRANT que depuis déjà quelques années la quantité de rejet aux égouts municipaux est largement supérieur à la normalité;

CONSIDÉRANT qu'il y a probablement plusieurs branchements d'égouts pluviaux qui sont branchés illégalement sur le système sanitaire;

CONSIDÉRANT que les inspections des branchements égouts/aqueduc (clapet, compteur d'eau, localisation ...) datent déjà de plusieurs années. Qu'à cette occasion nous pourrions vérifier tous ces éléments;

Il est proposé par M. Yvan Bessette, appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'embaucher madame Gail Brooks pour inspecter la conformité des branchements au réseau municipal.

De lui accorder le taux horaire de 20,00\$/heure pour la durée du mandat (poste temporaire à temps partiel pour une durée limitée).

Adoptée à l'unanimité

2018-05-014 **Acquisition de tracteur – Devis**

CONSIDÉRANT que le tracteur de la municipalité date de 1998 et qu'il ne répond plus à la charge de travail qui est très différente de celle des années de son achat;

CONSIDÉRANT les réparations, de plus en plus fréquentes, qui nous privent pendant plusieurs semaines de son utilisation ce qui retarde énormément le travail à faire;

Il est proposé par M. Yvan Bessette, appuyé par Mme Nathalie Bonneville:

De préparer un devis considérant toutes les nouvelles demandes de charge de travail à effectuer.

D'autoriser l'achat d'un nouveau tracteur suite au devis et aux offres de service et de mander M. Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier, pour la signature des documents nécessaires à cet achat.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-015

Attribution des postes aux candidats emploi-étudiants

CONSIDÉRANT

que suite à un affichage pour les postes étudiants, pour la période estivale 2018, trois candidats se sont manifestés pour les postes suivants : les loisirs, le Musée et la bibliothèque;

CONSIDÉRANT

que les trois postes sont subventionnés par Emploi d'été Canada pour la période estivale 2018;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, appuyée par Mme Micheline Lebel:

Que les membres du Conseil nomment les personnes suivantes pour les postes d'étudiants pour la période estivale 2018 : Gabriel Lafrance aux loisirs, Louis Lauzon pour le musée et Mélissa Leclair à la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-016

Dépenses du mois d'avril 2018 à être autorisées

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'avril 2018 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Mikaëlle Rolland:

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois d'avril 2018 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-017

Correspondance

2018-05-018

Varia :

2018-05-018.001

Financement – Fonds pour l'accessibilité pour les projets de moyenne envergure

CONSIDÉRANT

que l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, situé au 1218 route 133, comprend la bibliothèque municipale qui est située au sous-sol et sans accès pour les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT

que la bénévole responsable de la bibliothèque a de la difficulté à se déplacer étant donné son état de santé précaire;

CONSIDÉRANT que le centre communautaire regroupe plusieurs organismes;

CONSIDÉRANT que la population de Sainte-Anne-de-Sabrevois est vieillissante;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette:

De faire la demande d'aide financière pour pouvoir modifier l'extérieur de l'entrée de l'hôtel de ville en modifiant la dalle de béton pour la mettre au même niveau que le bas de porte, tout en enlevant la marche pour la remplacer par une descente progressive.

De rénover et modifier l'escalier de l'hôtel de ville, selon le code du bâtiment pour y ajouter un siège d'escalier.

De munir les portes de l'hôtel de ville et du centre communautaire, de mécanisme électrique pour l'ouverture de ces dernières.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à signer et transmettre tous les documents nécessaires à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-018.002 **Programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, est propriétaire du quai Ryan;

CONSIDÉRANT que l'emplacement donne accès à la rivière Richelieu et que ce lieu est excellent pour la pêche récréative;

CONSIDÉRANT que l'endroit peut accueillir les plaisanciers de la municipalité avec des petites embarcations;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle:

De faire la demande de subvention au Programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative, pour ajouter un îlot de pêche avec passerelle au quai Ryan.

D'ajouter une descente à bateau pour petites embarcations.

De munir d'un poste d'accueil le site, avec achat d'équipements de pêche.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, à signer et transmettre tous les documents nécessaires à ce projet selon les modalités du Programme.

Adoptée à l'unanimité

2018-05-019

Période de questions

2018-05-020

Fermeture ou ajournement de l'Assemblée

Il est proposé par M. Yvan Bessette:

La fermeture de l'Assemblée à 20:30.

Jacques Lavallée, maire

Fredy Serreyn, secrétaire-trésorier